

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## VIDE GRENIER 07/07/2019 ETOILE DE ST ROCH

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

TELEPHONE : \_\_\_\_\_

MAIL : \_\_\_\_\_

PIECE D IDENTITE N° : \_\_\_\_\_

DELIVREE : \_\_\_\_\_ PAR LA PREFECTURE DE \_\_\_\_\_

JOINDRE IMPERATIVEMENT UNE PIECE D'IDENTITE RECTO-VERSO

**Emplacement 5mX4m = 10€ 7mx5m = 15€ sur réservation**

**Je réserve \_\_\_\_\_ emplacement de : 5mx4m = \_\_\_\_\_ €**

**Je réserve \_\_\_\_\_ emplacement de : 7mx5m = \_\_\_\_\_ €**

### REGLEMENT INTERIEUR

Art1 : Pour les particuliers seule la vente d'objets personnels est autorisée.

Art2 : La vente d'animaux est strictement interdite.

Art3 : L'organisateur place les exposants dans l'ordre d'arrivée des bulletins.

Art4 : L'accès à l'emplacement ne sera autorisé qu'après présentation, à l'accueil et à partir de 6h30 justificatif d'inscription.

Art5 : Vous êtes déclaré EXPOSANT dès que vous avez envoyé votre bulletin dûment rempli et signé avec le règlement par chèque au nom de Etoile de Saint Roch, ainsi qu'une photocopie de votre pièce d'identité et une enveloppe timbrée à votre nom et adresse, (sauf si mail fourni) chez :

**Thierry MORICE 17 La Gérardais St Roch 44160 PONTCHATEAU**

Art6 : Vous recevrez un bon pour une boisson sans alcool par bulletin d'inscription ainsi qu'un sac poubelle.

Art7 : Les exposants devront laisser leur emplacement propre après leur départ.

Art8 : Les organisateurs ne procéderont à aucun remboursement en cas d'intempéries ou ou annulation de la part de l'exposant le jour du vide grenier.

Art9 : L'organisation se dégage de toute responsabilité concernant vols, détériorations ou ou accidents survenus pendant cette journée

J'ai pris note que le matériel que j'expose est sous mon entière responsabilité, je certifie sur l'honneur ne pas participer en qualité d'exposant à plus de 2 manifestations de type Braderie ou Vide Grenier au cours de l'année 2019. Je déclare avoir pris connaissance du règlement

Fait à \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"